



Vivons dans la Justice et la Piété

Plutôt slip ou armure?

Imaginez-vous sur le point de monter à l'assaut d'une forteresse. Vous n'êtes certes pas seul, vous faites bien partie intégrante d'une milice organisée, qui ne manque pas de fougue ni de sens tactique.

Vous avez confiance dans le Roi qui vous mène à la bataille, surtout qu'il s'agit du Christ que nous savons déjà victorieux, ainsi que dans vos frères d'armes. Lors de vos préparatifs, vous avez la possibilité de vous équiper ou non d'une robuste armure, car le combat promet d'être aussi périlleux qu'épique.

Qui serait assez insouciant pour ne pas s'en revêtir préférant, comme il est question dans le titre volontairement éloquent de l'édito, un plus simple appareil...

Eh bien, il en est ainsi des baptisés qui n'ont pas reçu la Confirmation.

Beaucoup d'adultes, peut-être s'en trouve-t-il dans notre paroisse, n'ont, hélas, pas reçu ce sacrement. Il peut y avoir de nombreuses raisons possibles à cela, que ce soit l'éloignement de jeunesse et enfin la reprise plus tardive de la vie sacramentelle, le manque de suivi catéchétique ou que sais-je.

Toujours est-il qu'il n'est jamais trop tard, et nous ne dirons jamais assez l'importance de recevoir l'onction des confirmés.

Il est vrai qu'elle n'est pas absolument nécessaire au salut, mais l'on se priverait à titre individuel de beaucoup de grâces ici-bas si on négligeait de la recevoir. On se priverait également dans l'éternité, d'un sceau, d'un caractère sacré, qui nous consacre à Dieu d'une manière spéciale par l'effusion du Saint-Esprit.

Il faut aussi considérer que lorsqu'un baptisé persiste à ne pas demander la Confirmation, il prive, sans doute inconsciemment, l'Église d'un de ses militants... en armure...

En effet, « *confirmare* » signifie en latin « *renforcer* » ou « *consolider* », et l'Évangile a plus que jamais besoin aujourd'hui de témoins, de disciples solides dans leur Foi, dans l'Espérance du Ciel, et dans leur Amour du Christ.

Pour toutes ces raisons, si vous lisez ces lignes, et si vous n'avez pas encore fait le pas, n'hésitez plus!

Cela ne vous coûtera que quelques entretiens avec un accompagnement sur-mesure, une belle retraite silencieuse, et une demande d'extrait de baptême pour ce qui concerne les détails administratifs...

Soit un bien maigre investissement pour l'un des sacrements les plus importants de l'Église, qui pourrait vous changer la vie ! Attendez-vous à une véritable Pentecôte...

Abbé Bertrand Lacroix, fssp



Horaires des messes

Eglise Ste-Madeleine
Rue de la Madeleine
Rue de l'École
25000 BESANCON

Lundi : 19h

Mardi : 7h* et 9h

Mercredi : 19h

Jeudi : 9h

Vendredi : 9h* et 18h30

Samedi : 9h

DIMANCHE :

Messe chantée à 10h

Messe basse à 19h

(1er dimanche du mois,
hors vacs. scolaires)

Confessions :

Après les messes de semaine

Samedi : de 14h à 15h

Dimanche : pendant la messe

Chapelet Samedi à 9h40

Adoration du St-Sacrement

1^{er} jeudi du mois à 9h45

Vendredi à 19h15

Maison Sainte-Odile
16, rue Francis Clerc
25000 BESANCON

Dimanche : 19h*

(* sauf vacances scolaires
et 1er dimanche du mois)

Eglise Saint Jean-Bosco
13, rue du chemin français
25000 BESANCON

Mercredi : 10h

(Pendant les périodes
Scolaires)

Récollections de Carême prêchées par le P. Louis-Marie de l'abbaye de Lagrasse

***Pour tous** : Samedi 21 mars de 9h à 16h au couvent de Béthanie - 21, rue du Mont à Montferrand-le-Château

***Pour femmes** : Mardi 24 mars de 9h à 16h au couvent de Béthanie

***Pour les primaires** : Mercredi 25 mars de 9h30 à 14h30 au Foyer Ste Anne - 16, rue d'Avanne à Montferrand-le-Château

***Pour les collégiens** : Mercredi 25 mars de 17h à 21h au Foyer Ste Anne

***Pour les lycéens** : Mercredi 1er avril de 17h à 21h au Foyer Ste Anne (par les abbés de la FSSP)

CALENDRIER Février 2020

Samedi 1er février : St Ignace d'Antioche, martyr - Messe pour une intention particulière

Dimanche 2 février : Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge - Messe pour le Dr Hervé DUCRET (+)

Lundi 3 février : De la férie - Messe de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Mardi 4 février : St André Corsini, évêque et confesseur - Messe de 7h pour une famille, qu'elle retrouve la foi / Messe de 9h de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Mercredi 5 février : Ste Agathe, vierge et martyr - Messe de 10h pour M. André LURTON (+), Messe de 19h pour Abigaïl LERAY (+), Messe à la MSO de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Jeudi 6 février : St Tite, évêque et confesseur - Messe de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille - **Adoration de 09h45 à 10h30.**

Vendredi 7 février : St Romuald, abbé - Messe de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille - **Adoration de 19h15 à 20h15 suivie des Complies**

Samedi 8 février : St Nicet*, évêque de Besançon - Messe de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Dimanche 9 février : Dimanche de la Septuagésime - Messe de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Lundi 10 février : Ste Scholastique, vierge - Messe pour Mme Wadiaa NASR(+), en privé de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Mardi 11 février : N-D à Lourdes - Messe de 7h pour une amie défunte / Messe de 9h de neuvaine pour M. Michel VERMOT-DESROCHES (+) et sa famille

Mercredi 12 février : Les 7 saints fondateurs des Servites de la Vierge-Marie - Messe de 10h pour M. André LURTON (+) / Messe de 19h pour les vivants et défunts de la famille MIROUDOT (+)

Jeudi 13 février : de la férie - Messe pour M. Albert JAVAUX (+)

Vendredi 14 février : de la férie - Messe de 9h pour M. Nicolas ANSEL (+), Messe de 19h pour une intention particulière

Adoration du Saint-Sacrement, de 19h15 à 20h.

Samedi 15 février : De la sainte Vierge au samedi - Messe en l'honneur de la Vierge Marie, et pour que le Père éternel fasse pitié et miséricorde sur le monde

Dimanche 16 février : Dimanche de la Sexagésime - Messe pour M. Jean-Pierre MELI (+)

Lundi 17 février : de la férie - Messe pour le Dr Hervé DUCRET (+)

Mardi 18 février : de la férie - Messe pour M. Albert JAVAUX (+)

Mercredi 19 février : de la férie - Messe pour M. Farhat NASR (+)

Jeudi 20 février : de la férie - Messe pour Henri et Marthe COSTE (+)

Vendredi 21 février : de la férie - Messe pour notre famille

Adoration du Saint-Sacrement, de 19h15 à 20h.

Samedi 22 février : Chaire de Saint Pierre, apôtre - Messe pour la Confraternité Saint-Pierre

Dimanche 23 février : Dimanche de la Quinquagésime - Messe pour Mme Dominique PISSARDY (+) et M. Robert MASSA (+)

Lundi 24 février : de la férie - Messe pour Claire et Livier HACQUIN

Mardi 25 février : St Mathias, apôtre - Messe pour M. Albert JAVAUX (+)

Mercredi 26 février : Mercredi des Cendres - Messe pour le foyer de Benoît et Kloé JEANNERET

Jeudi 27 février : jeudi après les Cendres - Messe pour Mme Germaine JEANNIN (+)

Vendredi 28 février : vendredi après les Cendres et mém de St Gabriel de l'adorata - Messe pour les défunts de nos familles (SAUVAGE et BRESSON)

Adoration du Saint-Sacrement, de 19h15 à 20h.

Samedi 29 février : samedi après les Cendres et mém de Sts Romain et Lupicin, abbés - Messe pour M. Antonios YANNARAKIS (+)

Dimanche 1er mars : 1er Dimanche de Carême - Messe pour Mme Gisèle DONZEL-LOT (+)

ANNONCES

CATÉCHISME

* **Primaire** : Mercredis 5, 12, et 19 février

* **6ème-5ème** : Mercredis 5, 12 et 19 février

* **4ème-3ème** : Mercredis 5 et 19 février

* **Lycéens** : Mercredi 12 février

* **Etudiants / Jeunes Pros** : Jeudi 13 février.

* **Ecole de prière** : Jeudis 6 et 20 février.

VIE DE COMMUNAUTÉ

* **Mercredi 22 janvier : funérailles de M. Gérard BUGUET au cimetière Saint-Claude.**

À NOTER

* **Du lundi 10 au lundi 17 février : absence de l'abbé Souville (retraite).**

* **Mercredi 26 février, Mercredi des Cendres** la Messe de 10h sera à la chapelle de semaine, et celle de 19h dans l'Eglise Sainte-Madeleine.

* **La pornographie, ravages et conséquences** : Conférence de M. François Billot de Lochner, le mardi 10 mars à 14h et à 20h au centre diocésain.

Note

Par décision de la conférence des évêques de France et du supérieur du district de France (pour ce qui est du trentain), les nouveaux honoraires de messe sont les suivants :

- l'honoraire pour une messe est dorénavant de 18 euros (+1€)
- l'honoraire pour une neuvaine de messes est de 180 euros (+10€)
- l'honoraire pour un trentain de messes est de 595€ (+30€)

Les sacrements ne sont jamais payants, puisqu'il s'agit de la grâce de Dieu, non monnayable.

L'offrande faite à l'occasion d'une messe demandée, ou d'un sacrement reçu solennellement (baptême, mariage, messe de funérailles...) est une forme de participation à la subsistance du prêtre. Il est juste que l'Eglise demande une somme, généralement définie; mais cela ne conditionne jamais la réception du sacrement.